

## Création du service Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)

### Le conseil d'administration

*Vu la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, notamment l'article 55 ;*

*Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;*

*Vu la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 ;*

*Vu le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de novembre 2022 ;*

*Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État, notamment l'article 48 ;*

*Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;*

*Vu l'avis favorable unanime émis par le Comité Social d'Administration au cours de sa séance du 15 avril 2024 (délibération 2023-24\_CSA\_23) ;*

Suite à l'élection de la Présidente, Virginie Dupont, en 2020, une vice-présidence et une mission dédiées à la responsabilité sociétale et environnementale ont été créées.

La mission DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) a été rattachée à la Direction Générale des Services en septembre 2022, avec la nomination d'un chargé de mission. Trois autres agents ont été recrutés entre septembre 2023 et janvier 2024 et composent l'équipe DD-RS, avec un bureau en propre à Lorient et un bureau partagé en DSEG à Vannes les mardi et mercredi. En appui au service, 18 référents – dont des BIATSS qui ont signé une lettre de mission – s'engagent à accompagner le service sur des missions spécifiques à hauteur de 30h par an.

Les objectifs du service sont multiples. Ils s'inscrivent dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et dans le Plan climat-biodiversité et transition écologique du MESR :

- Obtenir la labellisation DDRS du MESR ;
- Construire un schéma directeur DD-RSE ;
- Atteindre des objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Développer le report modal vers les mobilités durables ;
- Piloter la gestion durable de la biodiversité ;
- Sensibiliser et former les étudiants aux enjeux de la Transition Écologique et du Développement Durable (TEDS) ;
- Encourager les actions de transition dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique ;
- Renforcer l'articulation avec les territoires sur les enjeux de transition ;
- Être un appui aux autres entités de l'UBS dans leurs transformations liées aux enjeux de transitions.

La création d'un service permettra de légitimer et d'assurer une continuité sur le long terme à cette stratégie. Le changement de nom du service de « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » vers « Responsabilité Sociétale et Environnementale » permettra, d'une part de mieux comprendre le travail et les objectifs du service pour nos parties prenantes internes et externes, et d'autre part de s'accorder avec le rôle responsable de l'Université dans les domaines environnementaux et sociétaux.

**Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 28 mai 2024**

**Service des Affaires Statutaires et Juridiques**

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

[sasj@listes.univ-ubs.fr](mailto:sasj@listes.univ-ubs.fr)

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Composition du service :

- Responsable du service RSE (1 CDD de catégorie A) ;
- Chargé de projets Mobilités Durables (1 CDD de catégorie A) ;
- Chargé de projet en Ingénierie de formation TEDS : (1 CDD de catégorie A) ;
- Chargée d'appui DRS : *apprenti*.

**Après en avoir délibéré,**

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la création d'un service Responsabilité Sociétale et Environnementale au sein des services centraux.

**Document en annexe :**

- Organigramme du service Responsabilité Sociétale et Environnementale

|                             |                             |    |
|-----------------------------|-----------------------------|----|
| <b>Décompte des votes :</b> | <b>Suffrages exprimés :</b> | 22 |
| Membres en exercice :       | Pour :                      | 22 |
| Membres présents :          | Contre :                    | 0  |
| Membres représentés :       | Abstentions :               | 0  |

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

